



Quelle école voulons-nous pour nos enfants ?

Mes chers concitoyens,

Alertés par la baisse importante du nombre d'enfants scolarisés dans notre école, nous avons sollicité l'inspectrice de l'éducation nationale lors du dernier conseil municipal, afin qu'elle nous précise les perspectives pour notre école, avant l'annonce officielle du nombre de postes alloués en février prochain. L'éducation nationale se base sur des quotas et le nombre d'élèves détermine le nombre d'enseignants. Cela implique qu'il ne restera que 2 enseignants l'année prochaine avec pour chacun 4 niveaux par classe. Suite à cette information, un conseil d'école extraordinaire a été rapidement organisé afin d'informer les parents de la situation. Après discussion avec les enseignants, les parents d'élèves et l'inspectrice, une solution avec 4 niveaux par enseignant ne semble pas adaptée pour garantir une bonne qualité pédagogique pour les élèves de l'école.

L'inspectrice suggère d'étudier une solution réunissant les enseignants et les élèves de Choloy à ceux de l'école de Domgermain (ou de Foug, ou Ecrouves) dans le cadre d'un R.P.I (regroupement pédagogique intercommunal) qui aurait les locaux adaptés pour accueillir tout le monde.

Nous sommes tous attachés à l'école du village qui a vu grandir nos enfants et affectés par cette fermeture de poste qui remet en cause le fonctionnement pédagogique de l'école et le projet de rénovation du bâtiment, pour lequel beaucoup d'élus, de parents et d'enseignants s'étaient investis. La municipalité n'a rien à voir avec les décisions de l'académie, mais la dure réalité des chiffres ne doit pas nous empêcher de préparer l'avenir et de réfléchir à ce que pourrait être une école pour notre village. La question financière du coût des travaux et de l'endettement de la commune doit aussi être prise en compte.

C'est pourquoi, dans les semaines à venir, un groupe de travail constitué de conseillers municipaux, des représentants de parents d'élèves, du personnel périscolaire et des enseignants devra réfléchir à un projet éducatif territorial (P.ED.T) qui répondra à toutes ces interrogations et permettra aux élus de prendre la décision finale.

Soyez sûrs de notre attachement à notre village et à une école de qualité pour nos enfants.

Pierre VARIS pour l'équipe municipale

QUELLES SOLUTIONS POUR DEMAIN ? AVEC QUELLE MÉTHODE ?

Deux solutions possibles:

- ✓ Maintient de l'école dans notre village avec 2 postes et 4 niveaux par classe.
- ✓ Constitution d'un R.P.I délocalisé et d'une école pour le village.

Organisation :

- ✓ Mise en place du groupe de travail en Novembre
- ✓ Étude de la faisabilité des 2 solutions en concertation avec la population.
- ✓ Vote du conseil municipal

QU'EST-CE QU'UN R.P.I. ? ET UN P.E.D.T ?

Les regroupements pédagogiques intercommunaux (R.P.I) permettent à plusieurs communes, notamment en milieu rural, de se mettre d'accord sur l'organisation d'une école commune. Un R.P.I est géré par une convention (ou un syndicat) négociée et signée par les municipalités. Elle détermine le fonctionnement de ce RPI : le financement, le transport, le personnel, le périscolaire, les mercredis... et ce que l'on veut bien y mettre.

Le projet éducatif territorial (P.ED.T) fixe les objectifs pédagogiques du territoire définis par le R.P.I. Il est au service de la réussite éducative et du bien-être des enfants notamment des accueils périscolaires, des mercredis éducatifs, des projets culturels... Il dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire. Il est écrit par les membres de la communauté éducative : enseignants, animateurs, parents, élus...

LES EFFECTIFS EN QUESTION...

L'effectif de notre l'école a brutalement baissé, passant de 61 élèves en 2020/21 à 50 en 2021/22. Pour la rentrée prochaine, il serait de 43 élèves et de 44 pour 2023/24.



QUID DES TRAVAUX ?

Dès 2020, la commune a relancé le projet de rénovation de l'école avec l'objectif de remettre aux normes le bâtiment (sécurité, accessibilité, isolation, chauffage...). Le montant estimé des travaux est de plus de 600 000 €. L'annonce de la fermeture d'un poste remet en cause ce projet qui impacterait trop les finances de la commune et son endettement pour trop peu de garanties sur l'avenir.